



**BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 6 JUIN 2023 À 18H00**

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

Présents :

1	AIX-LES-BAINS	BERETTI Renaud	Pouvoir de Michel FRUGIER
2	AIX-LES-BAINS	GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
3	BRISON SAINT INNOCENT	CROZE Jean-Claude	
4	CHINDRIEUX	BARBIER Marie-Claire	Pouvoir de Nathalie FONTAINE
5	DRUMETTAZ-CLARAFOND	BEAUX-SPEYSER Danièle	
6	DRUMETTAZ-CLARAFOND	JACQUIER Nicolas	
7	ENTRELACS	BRAISSAND Jean-François	
8	LA BIOLLE	NOVELLI Julie	
9	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	MORIN Bruno	
10	LE BOURGET DU LAC	MERCAT Nicolas	
11	LE BOURGET DU LAC	SIMONIAN Edouard	
12	MOTZ	CLERC Daniel	Pouvoir de Brigitte TOUGNE- PICAZO
13	MOUXY	FILIPPI Laurent	
14	PUGNY-CHATENOD	CROUZEVIALLE Bruno	
15	RUFFIEUX	ROGNARD Olivier	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
16	SAINT OFFENGE	GELLOZ Bernard	Pouvoir d'Antoine HUYNH
17	SAINT OURS	ALLARD Louis	
18	SAINT PIERRE DE CURTILLE	DILLENSCHNEIDER Gérard	
19	TRESSERVE	LOISEAU Jean-Claude	
20	VIVIERS-DU-LAC	AGUETTAZ Robert	
21	VOGLANS	MERCIER Yves	

18 communes présentes

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 30 mai 2023, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 9 projets de délibérations.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 21 présents et 6 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 4 Année : 2023
Exécutoire le : 16 JUIN 2023
Publiée le : 26 JUIN 2023
Notifiée le : 16 JUIN 2023
Visée le : 15 JUIN 2023

MARCHES PUBLICS

Marché n° 2023-009 : Berge de la Deysse (Grésy-sur-Aix) – Dévoiement d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eau potable sur une berge de la Deysse et travaux de reprise de la berge - Attribution

Monsieur le Président rappelle le projet des travaux de dévoiement du réseau d'eaux usées et du réseau d'alimentation en eau potable (passant actuellement sur des terrains privés) sur la berge de la Deysse, impliquant une reconstruction de ladite berge en caissons bois végétalisés afin d'assurer son maintien après la pose des réseaux.

Monsieur le Président rappelle également que le cabinet HYDRETUDES est Maître d'œuvre sur cette opération.

Le montant estimatif des travaux était de 477 000 € HT (572 400 € TTC).

La date de remise des plis a été fixée au 18 avril 2023 à 12h00 au plus tard. Au total 2 offres ont été reçues.

Au vu des critères d'attribution (50 % prix et 50% valeur technique), du résultat des négociations et du classement des offres définitives, la Commission des procédures adaptées du 30 mai 2023 propose de retenir l'offre variante du groupement d'entreprises FONTAINE TP / MAURO pour un montant total de 474 298.37 € HT, soit 569 158.04 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits Grand Lac sont ouverts sur les budgets 2023 Eau potable : 25-37 et Assainissement : 281AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé avec les entreprises indiquées.

- Délégués en exercice : 31
- Présents : 21
- Présents et représentés : 27
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 6 juin 2023

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 4 : Marché n. 2023-009 : Berge de la Deysse (Grésy-sur-Aix) - Dévoisement d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eau potable sur une berge de la Deysse et travaux de reprise de la berge - Attribution

Date de transmission de l'acte : 15/06/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 15/06/2023

Numéro de l'acte : d4572 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230606-d4572-DE

Date de décision : 06/06/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA